

Concours

de la Fondation Dalle Molle

et attribution du label « Qualité de la vie »

Le but de la Fondation est de promouvoir des recherches de qualité qui mettent les sciences numériques et la technologie au service de l'homme. A cette fin, il attribue chaque année le label « Qualité de la vie » à un certain nombre de projets de recherche et d'innovation qui répondent à cet objectif. La Fondation accorde une importance particulière aux recherches innovantes apportant des solutions nouvelles et originales :

- à une gestion harmonieuse et équilibrée de la cité ;
- à la promotion des activités humaines, économiques, sociales et culturelles ;
- à l'enrichissement de la communication et des interactions sociales ;
- au soutien des personnes défavorisées pour faciliter leur intégration socio-culturelle, leur autonomie, leur épanouissement personnel et leur dignité.

La Fondation attribue par année un montant maximal de 20'000 CHF, dont une prime de 10'000 CHF pour le vainqueur du concours.

Le concours est ouvert à tous les profils professionnels et à tous les âges. Les participants et participantes doivent exercer leur activité en Suisse ou en Italie.

Davantage de renseignements sur la Fondation Dalle Molle pour la qualité de la vie et ses Instituts sont disponibles sur le site :

www.dallemolle.ch

Délai de dépôt des projets : 30 mai 2021

Remise des labels : Automne 2021

**Fondation
Dalle Molle**

Pour la qualité de la vie

